

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2008**

Le 13 novembre 2008 à 20H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5/11/2008

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain DAUTHEVILLE, adjoints, Mesdames Cécile CELETTE (arrivée à 20h40), Patricia PONSONNET, Elodie SEGEALET et Messieurs Thierry ANDRE, Yann DUCHAMP, Pierre GAGNERE, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Guy THOUENZ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Karine FURMINIEUX à Mme Patricia PONSONNET

Excusé :

Absents :

Mme Martine Ollivier a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2008 et signature du registre des délibérations.

- **Ecole publique Paul Cézanne – acceptation d'indemnités de sinistre** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter le remboursement et autoriser l'encaissement par le receveur municipal d'indemnité versé par compagnie d'assurance AGF, correspondant au coût de réparation supporté par la commune pour le sinistre incendie à l'école publique Paul Cézanne.
- **Contrat de rivière – programme de travaux assainissement** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter le devis de SOGEA de 19 529.56 € HT, solliciter les aides à l'Agence de l'eau et au conseil général pour le financement de travaux d'assainissement sous la déviation et autoriser le département à percevoir pour le compte de la commune de Saint-Cyr la subvention attribuée par l'Agence de l'eau.
- **Budget assainissement – durée d'amortissement** : délibération est prise à l'unanimité pour fixer à 2 ans la durée d'amortissement du compte 205 concession et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires.
- **Assainissement – modification taux et redevance** : surseoir à statuer lors du prochain conseil municipal.
- **Inforoutes demandes d'adhésion et de retrait de communes** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la demande d'adhésion des communes de Chateauneuf de Vernoux, Fay le Clos (Drôme), Saint-Marcel d'Ardèche et de retrait de la commune de Burdignes (Loire).
- **Conscrits demande d'aide exceptionnelle** : délibération est prise à l'unanimité pour octroyer une aide exceptionnelle de 300 € à l'association conscrits 2010 afin d'aider au financement de la location d'un coffret EDF pour la vogue fin août. Les frais engagés par les conscrits n'ayant pas pu être intégralement remboursés suite aux incidents survenus le vendredi soir entraînant l'annulation de la soirée du samedi et journée du dimanche.
- **Allocation en non-valeur de titres irrécouvrables** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter l'allocation en non valeur de 150.48 € sur le budget principal concernant la cantine scolaire, titres irrécouvrables de Mme Cirri.
- **Tarif garderie** : La demande de gratuité de la garderie pour les frères et sœurs durant le temps de l'aide personnalisée formulée par les parents d'élèves de l'école publique est refusée à l'unanimité.
- **Désignation d'un coordinateur pour le recensement** : délibération est prise à l'unanimité pour désigner un coordinateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

- **Recrutement de deux agents recenseur** : délibération est prise à l'unanimité pour recruter deux emplois d'agents recenseurs pour la période janvier / février 2009.
- **Désignation d'un délégué à la CLETC (Commission Local d'Evaluation des Transferts de Charges)** : délibération est prise à l'unanimité pour désigner Monsieur Jean-Claude Oriol délégué à la CLETC (Commission Local d'Evaluation des Transferts de Charges)
- **Renouvellement fermeture tardive du restaurant Le Tryvoli** : La demande de renouvellement de fermeture tardive du restaurant « Le Tryvoli » est refusée à 10 abstentions et 5 voix contre. La demande de fermeture tardive du restaurant « le Tryvoli » pour une soirée supplémentaire est refusée à 14 voix contre et 1 abstention.
- **Révision bail commercial de la SNC Bergognon** : délibération est prise à l'unanimité pour fixer le montant de la location du local commercial de la SNC Bergognon à 683.88 € TTC à partir du 1er novembre 2008.
- **Révision bail commercial de Mme Chirat Rachël – salon de coiffure** : délibération est prise à l'unanimité pour fixer le montant de la location du local commercial de Mme Chirat Rachël pour le salon de coiffure à 306.76 € TTC à partir du 1er novembre 2008.

Urbanisme :

Déclaration Préalable :

Arnaud Nicolas – 15 route Bleue – réouverture + agrandissement fenêtre : avis favorable

Permis de Construire :

Sauzéat Yves – Eterpas le haut – extension habitation : avis favorable

Coulaud Jean-Pierre – 74 rue de Beauregard – extension bâtiment : avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

- **Château des Célestins** : Monsieur le maire indique que le Château des Célestins se trouve en redressement judiciaire. Une liquidation judiciaire est prévue pour le 5 décembre 2008. La cantine scolaire ne sera donc plus assurée à partir du 5 décembre. Un courrier sera adressé afin que le service cantine puisse continuer, au moins, jusqu'aux vacances de Noël soit le 19 décembre. Une étude est en cours afin de trouver une autre formule pour le service cantine.
- **Guide de l'Ardèche** : Monsieur le maire présente une proposition du « guide de l'Ardèche », pour figurer dans le Guide édité annuellement. Le Conseil municipal émet un avis défavorable à cette proposition. La commune étant déjà présente dans d'autres guides par le biais de l'Office de tourisme d'Annonay
- **Institut géographique national (IGN)** : Monsieur le maire présente une proposition de la société IGN pour des photos aériennes de la commune. Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande.
- **Taekwondo** : Monsieur le maire rappelle la demande pour la création d'un club de Taekwondo sur la commune et sollicitant le prêt d'une salle. Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande.
- **Service d'accueil en cas de grève** : Monsieur le maire présente un courrier concernant une demande de l'inspection académique sur le droit d'accueil pour les élèves des écoles.
- **Tennis club de Saint-Cyr** : Monsieur le maire présente une demande du Tennis club de Saint-Cyr concernant le traçage de terrain à la salle des Mûriers pour l'activité badminton. Une étude sera faite par la commission travaux/bâtiment communaux.
- **Sol salle des Mûriers** : Monsieur le maire indique qu'une réunion aura lieu mercredi 19 novembre avec la société Maron Goudard concernant le problème de sol à la salle des Mûriers.
- **Révision simplifiée du PLU** : Monsieur Robert Bossy rappelle la délibération prise lors du précédent conseil concernant la mise en révision simplifiée du PLU. Il présente le dossier et indique qu'une réunion d'examen conjoint aura lieu mardi 2 décembre 2008.

- **Boues station d'épuration** : Monsieur Alain Dautheville indique qu'il y a lieu de prévoir le vidage des deux lagunes de la station d'épuration qui arrivent à saturation. Différentes solutions peuvent être envisagées. L'évacuation par épandage semble la plus adaptée. Le projet SAUR présenté en commission est accepté. Les agriculteurs du secteur seront contactés individuellement afin de les sensibiliser sur l'épandage des boues avant une réunion de présentation détaillée du dossier. Le coût sera de 3 475 € pour le montage du dossier, 16 280 € pour le curage pour 750 m³ soit un coût moyen de 26€/ m³.
- **Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay** : Monsieur le maire présente le rapport d'activité pour la période du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2008.
- **Contrat d'Association avec l'école privée** : Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de modifier la convention entre l'école privée et la commune. La date de prise en compte des effectifs pour le calcul de la subvention sera fixée au 15 septembre.
- **Club aéromodélisme** : Monsieur le maire présente un courrier du club d'aéromodélisme d'Annonay dont le terrain d'entraînement se situe sur la commune. Suite à des problèmes de nuisances sonores un courrier leur avait été adressé pour prendre les mesures nécessaires afin de respecter la tranquillité du voisinage. Le club invite les personnes incommodées par ces nuisances à les rencontrer.
- **Permis de Construire Sagnol** : Monsieur le Maire donne lecture d'une copie d'un courrier d'un résidant de la commune adressé à la DDE concernant un permis de construire au lieu dit Sagnol.
- **Courrier résidant Saint-Cyr** : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier d'un résidant de la commune sur les règles de fonctionnement des réunions d'un conseil municipal.
- **Blocs de pierres école Paul Cézanne** : Monsieur le Maire donne lecture d'une pétition signée par 5 parents d'élèves demandant le retrait des blocs de pierres le long de l'école Paul Cézanne ainsi que la matérialisation des emplacements de parking. Parallèlement un courrier de remerciements pour la mise en place de ces blocs a été adressé en mairie par les représentants des parents d'élèves. Le maire rappelle que lors de la séance du conseil municipal en date du 24 juin 2008, il a été décidé d'installer ces blocs afin de régler le problème de dangerosité de la sortie du parking, les voitures qui se garaient le long de la route gênaient la visibilité. Monsieur le maire indique qu'un emplacement pour une place handicapé sera réalisé.
- **Bibliothèque Alinéa** : Madame Martine Olliver fait part des résultats de l'appel aux bénévoles lancé le mois dernier. Elle remercie les personnes qui ont proposé leurs services. Une assemblée générale sera organisée prochainement.
- **Virades de l'espoir** : Monsieur Frédéric Rissoan informe que les Virades de l'espoir se dérouleront sur la commune de Saint-Cyr le dernier week end de septembre 2009.
- **Sono salle des Mûriers** : Monsieur Alain Dautheville informe que la sono salle des Mûriers a été réparée, les haut-parleurs et l'ampli ont été remplacés, seul la pose sera facturée. Il s'agit probablement d'un problème de câble, un changement est envisagé.
- **Illuminations** : Monsieur Alain Dautheville propose aux élus de se réunir samedi matin pour le remplacement des motifs défectueux pour les illuminations.